

---

[Imprimer](#)

## **Saint-Denis : vers une nouvelle maîtrise d'œuvre urbaine pour la ZAC de la Montjoie**

Image

---

## **Sequano aménagement cherche une maîtrise d'œuvre urbaine et une maîtrise d'œuvre d'espaces publics pour la poursuite de la réalisation de la ZAC de la Montjoie à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).**

La ZAC de la Montjoie à Saint-Denis couvre une superficie d'environ 21 ha. Depuis sa création en 1988, plus de 45 000 m<sup>2</sup> SDP d'équipement (Cnam, commissariat, groupe scolaire, collège, lycée), 1 512 logements (plus de 200 logements sont en cours de réalisation) et plus de 42 000 m<sup>2</sup> SDP de bureaux et activités ont été réalisés.

Le programme d'aménagement de la ZAC a été revu avec l'extension de celle-ci. Il s'appuie sur le principe d'une "restructuration urbaine, économique et sociale" dont les objectifs sont de lutter contre l'insalubrité, conforter et développer l'habitat en vue d'une mixité sociale plus importante en diversifiant l'offre de logements neufs (sociaux, intermédiaires et en accession), permettre un développement de la vie sociale par la création de nouveaux espaces publics et équipements ainsi que conforter la mixité urbaine par l'implantation de programmes logements, de bureaux et d'activités.

Il est prévu la réalisation de 149 250 m<sup>2</sup> de logements (dont 96 000 m<sup>2</sup> ont été réalisés), 117 761 m<sup>2</sup> d'activité/bureaux (42 000 m<sup>2</sup> déjà réalisés), et 67 255 m<sup>2</sup> d'équipements publics (45 000 m<sup>2</sup> déjà livrés).

### **Mise à jour du projet**

Sequano aménagement, l'aménageur du secteur, recherche une maîtrise d'œuvre urbaine et une maîtrise d'œuvre d'espaces publics pour poursuivre la transformation de ce périmètre. La consultation publiée dans ce but s'adresse à des équipes de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaires composées d'architecte/urbaniste et d'un BET environnement/écologie.

Les missions qui leur seront confiées concernent la mise à jour du projet d'aménagement, l'assistance à la modification des documents de la ZAC, la coordination urbaine, architecturale et paysagère, l'assistance à la concertation et des études complémentaires.

Les documents de marchés signalent que Plaine Commune s'engage dans la conversion écologique et sociale du territoire. Les projets d'aménagement doivent donc participer à "améliorer la qualité de vie de chacun dans le respect des impératifs écologiques et climatiques de notre époque". Les candidats devront donc notamment privilégier la conservation du patrimoine bâti existant et valoriser l'existant dans les projets architecturaux ; mettre en œuvre un principe de gestion de l'eau vertueuse ; mettre en œuvre un modèle d'aménagement résilient : conception d'immeubles réversibles, programmation ouverte, etc.

[Consulter l'avis](#)

